

## MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

Service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Département de la stratégie, de la formation et de l'emploi

n° e A3 \
Affaire suivie par
Jean-Michel Hotyat
Michèle Le Mandat
Téléphone
01 55 55 66 58
Fax
01 55 55 71.57
Mél.
michele.le-mandat
@education.gouv.fr

1, rue Descartes 75231 Paris cedex 05 Paris le 3 0 NOV. 2009

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames et Messieurs les présidents d'université

s/c de

Mesdames et Messieurs les recteurs d'académie, chanceliers des universités

<u>Objet</u>: Développer l'envie d'entreprendre dans l'enseignement supérieur désignation de référents entrepreneuriat

A l'occasion de l'inauguration de « la fête de l'entrepreneur » le 16 novembre 2009, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme, des services et de la consommation ont présenté un plan pour développer l'esprit entrepreneurial chez les étudiants et faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs issus de l'enseignement supérieur.

D'ici 2012, la sensibilisation, la formation et l'accompagnement à l'entrepreneuriat devront être intégrés dans les parcours de tous les futurs diplômés de l'enseignement supérieur.

Le plan de développement de l'entrepreneuriat s'articule autour de plusieurs mesures :

- un appel à projets pour créer des pôles de l'entrepreneuriat étudiant,
- la mise en place d'un « référent entrepreneuriat » au sein de chaque établissement,
- le concours national de l'entrepreneuriat étudiant « innovons ensemble »,
- la création d'une « junior entreprise » au sein de chaque université,
- la création d'une mission de coordination nationale sur l'entrepreneuriat.

Je vous invite donc à désigner au sein de chaque université un « référent entrepreneuriat » avec pour mission d'aiguiller les étudiants vers les carrières entrepreneuriales et les soutiens dont ils peuvent bénéficier. Ces référents pourront être choisis au sein des bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP).

Je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer le nom, la qualité, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la personne que vous aurez désignée.

Je vous remercie de votre action dans ce domaine qui contribue au développement de l'insertion professionnelle des étudiants.

2/2

Pour la Ministre et par délégation Le Directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

Patrick HETZEL